

LES NOUVELLES BPP

Septembre 2022

Christine Fagnoni-Legat

| Mardi 16 janvier 2024

2007

Avant dernière édition des BPP

CONTEXTE

2019

Enquête publique sur la nouvelle version des BPP

SEPTEMBRE 2022

Parution des nouvelles BPP

20 SEPTEMBRE 2023

Entrée en vigueur des nouvelles BPP

Révision des BPP



- Actualiser le texte existant
- Assurer la qualité de la préparation
- Définir les types de contrôles
- Clarifier les conditions de sous-traitance
- Proposer un outil pour faciliter les audits et les inspections

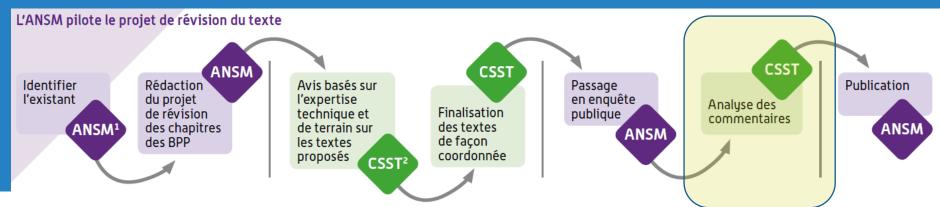
Proposer un nouveau format

Développer la notion d'analyse de risques en utilisant les travaux du Conseil de l'Europe

Préciser les contrôles nécessaires

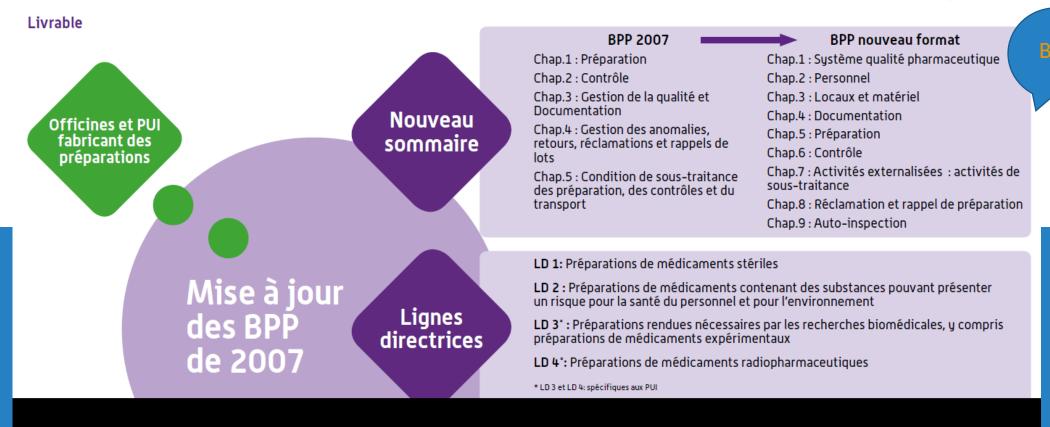
Mieux définir les responsabilités

Vers une *check-list* pour la réalisation des audits et des inspections



Révision des BPP





NOUVEAUTES

ANALYSE DE RISQUE (18)

MISE EN PLACE D'OUTILS PRATIQUES POUR L'ANALYSE PHARMACEUTIQUE

Définition catégories de préparations

- Analyse des risques pour :
 - Le patient
 - Le manipulateur

 Revue périodique des préparations à risque élevé

Catégories de préparations pharmaceutiques						
RISQ	UES	Catégorie 1 : risque faible	Catégorie 2 : risque moyen	Catégorie 3 : risque élevé		
	Référentiel Qualité	Spécialité autorisée	Substance inscrite à la Pharmacopée	Substance non inscrite à la Pharmacopée		
	Toxicité	ni en catégorie 2 - ni en catégorie 3	produits allergisants, produits irritants	Cancérigène - Mutagène - Reprotoxique		
Substance active	Stockage	Pas de condition particulière de stokage	Condition particulière de stockage	Non applicable		
	Inscrite sur la liste des substances vénéneuses	NON OUI : voie cutanée uniquement	OUI: Liste II, enfant > 12 ans hors voie cutanée	OUI : Liste I, stupéfiant et toute substance vénéneuse destiné aux enfants < 12 ans hors voie cutanée		
	Cutanée	Préparation semi-solide, préparation liquide, préparation solide (poudre)	Non applicable	Préparation stérile semi-solide, liquide, solide		
	Buccale	Préparation liquide (gargarisme, bain de bouche), pâte	Non applicable	Non applicable		
Voies d'administration	Orale	Préparation liquide, préparation solide (poudre orale)	Suspension buvable, émulsion, gélule	Non applicable		
	Nasale	Préparation liquide	Préparation semi-solide	Non applicable		
	Auriculaire	Préparation liquide	Préparation semi-solide (pommade, créme)	Nécessitant une stérilité		
	Vaginale	Préparation liquide	Ovule	Non applicable		
	Rectale	Préparation liquide	Suppositoire, mousse, émulsion	Non applicable		
	Ophtalmique	Non applicable	Non applicable	Préparation stérile liquide, semi- solide		
	Parentérale	Non applicable	Non applicable	Préparation injectable (solution, émulsion, suspension) et préparation pour perfusion (solution et émulsion)		
Omfactions	Mesure ou pesée des MPUP	de l'ordre du décigramme ou du décilitre près (0,1)	de l'ordre du centigramme ou du centilitre près (0,01)	au milligramme ou millilitre près (0, 001)		
Opérations pharmaceutiques	Broyage	Non applicable	Mortier pilon	Autre(s) équipement(s)		
pharmaceutiques	Stérilisation	Non applicable	Non applicable	toutes opérations		
Nombre de patient d de prépa		lot destiné à plusieurs patients	lot destiné à plusieurs patients			

MISE EN PLACE D'OUTILS PRATIQUES POUR L'ANALYSE PHARMACEUTIQUE

•À réaliser avant chaque préparation magistrale et hospitalière

CHU BESANÇON

AIDE À L'ANALYSE PHARMACEUTIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DE LA PRESCRIPTION D'UNE PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE (RECOMMANDATION)

A REMPLIR PAR LE PHARMACIEN QUI REÇOIT LA I	PRESCRIPTION ²¹ , CE DOCUMENT PERM	IET DE TRACER UNE INTERVENTIO	N PHARMACEUTIQUE.
Validité de la prescription ²⁵ :		□ OUI	□ NON
1. LE PATIENT ET L'ORDONNA	NCE :		
Nom: Préno	om :	Sexe: Masculin	□ Féminin
Age :ans	Formule de la préparation	on :	
Poids :Kg	Posologie :		
Taille :cm	Indication :		
Surface corporelle :m²			
Traitement(s) en cours :		□ OUI	□ NON
Si OUI, préciser :			
Antécédent(s) allergique(s) :		□ OUI	□ NON
Si OUI, préciser :			
Pathologie(s) associée(s) (insuffisance	rénale) 🗆 OUI	□ NON	
Si OUI, précisez :			
Problème de déglutition		□ OUI	□ NON
Grossesse/Allaitement :		□ OUI	□ NON
2. L'ANALYSE PHARMACEUTIC	QUE:		
Dose(s) prescrite(s) vérifiée(s) :		□ OUI	□ NON
Posologie(s) vérifiée(s) :		□ OUI	□ NON
Durée de traitement vérifiée :		□ OUI	□ NON
Mode et rythme d'administration vérifiés	s:	□ OUI	□ NON
Présence de contre-indication(s) :		□ OUI	□ NON
Présence d'interaction(s) et de redonda	nce(s) médicamenteuse(s	s): 🗆 OUI	□ NON
	ce de forme pharmaceution ce d'alternative thérapeut		
Conclusion Problème mettant en jeu l'efficacité du t	raitement ou la sécurité d	u patient : □ OUI	□ NON
Décisions ou action à réaliser : Acce	ptation de la demande ande de précisions compl	□ Refus de la demande émentaires :	
Décision de sous-traiter la préparation : Signature du pharmacien :			
Orginature du priarmatien		Date	

²⁴ Joindre une copie de la ou des prescriptions

²⁵ Art. R.4235-48 et suivants du CSP

DOSSIERS DE PRÉPARATIONS

- Validité technico-réglementaire de la préparation
 - Renseignements généraux
 - Positionnement dans l'arsenal thérapeutique
 - Valeur ajoutée de la préparation
 - Évaluation du risque de la préparation
 - 3 catégories selon risques pour patient et manipulateur
 - Faisabilité technique
 - Locaux
 - Formule
 - Maitrise du processus

PARTIE 1

VALIDITÉ TECHNICO-RÉGLEMENTAIRE DE LA PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE

A VALIDER PAR LE PHARMACIEN EN CHARGE DES PRÉPARATIONS

1.	RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE
	Dénomination de la préparation
a).	Formule de la préparation.:
	Substance(s) active(s):
	Dosage(s):
	Excipient(s):
	Conditionnement primaire :
b)	Forme pharmaceutique : □ Préparation liquide pour application cutanée □ Préparation semi-solide pour application cutanée □ Gélules (capsules) □ Préparation nasale □ Préparation liquide pour usage oral □ Préparation rectale □ Préparation ophtalmique □ Préparation parentérale □ Autre :
c)	Population ciblée : □ Prématuré □ Nouveau-né (0-27 jours) □ Nourrisson (28 jours-23 mois)
	□ Enfant (2 -11 ans) □ Adolescent (12-17 ans) □ Adulte □ Adulte > 65ans
d)	Modalité d'administration26 :
-1	Classe thérapeutique (ATC ²⁷) de la (ou des) substance(s) active(s) :
Θ).	Ciasse therapeutique (ATC-7) de la (du des) substance(s) active(s).
f)	Réalisation de la préparation selon les textes réglementaires en vigueur 28:
	Interdiction d'utilisation : OUI St oui, Référence à joindre au dossier NON Restriction d'utilisation : OUI St oui, Référence à joindre au dossier NON
g)	Cas de pharmacovigilance connu, déclaré sur la substance active :
	□ OUI □ NON □ NE SAIS PAS
	Countries de la aduda lass de l'administration

2. POSITIONNEMENT	DANS L'ARSENAL T	HÉRAPEUTIQUE ((= INTÉRÊT)
-------------------	------------------	----------------	-------------

a)	Existence d'une ou plusieurs spécialités a	adaptées	(AMM, ATU	autre	s pro	cédures d	'autorisa	ation	<u>)</u> :
	□ OUI, laquelle :				NON				
b)	Existence d'une formule au Formulaire ne	ational ?	□ Ol	ا ال	NON				
□ Abs □ Abs □ Abs	Justification de la préparation : ence de forme pharmaceutique adaptée ence de dosage adapté ence d'alternative thérapeutique sture de stock d'une spécialité sans équival re :	lent théra	apeutique ada	apté					
d)	<u>Données bibliographiques</u> disponible :								
	le cadre de l'indication : le cadre de la classe thérapeutique :	OUI							
3.	VALEUR AJOUTÉE DE LA PRÉPARATI								
4.	ÉVALUATION DU RISQUE DE LA PRÉ Résultat de l'analyse de risque : Catégorie 1 Catégorie 2				JTIQ	UE22			
-	FAISABILITÉ TECHNIQUE Locaux/équipements/ documentation/ pei	rsonnels							
_,	Locaux permettant de garantir la			ione n	áalisá	oc ·			
	OUI Matériel / équipement adapté et OUI	nON,	préciser	tir la q	ualité	des prépa	arations	réal	isées
	 Présence de procédures liées a articles de conditionnement : OUI 	u circuit	des matières	prem	nières	à usage p	harmad	ceuti	que et
	 Présence de procédures et pharmaceutique demandée : OUI 	□ NON					on de	la	forme
	 Personnel formé et qualifié à la OUI 	réalisatio □ NON	on de la forme	e phar	mace	utique :			

Si oui, quelle action est réalisée :

b) Analyse de la formule de la préparation

 Matière(s) première(s) OUI 	de qualité pharmaceutique di NON	isponible(s):	
 Maîtrise du procédé de □ OUI, 	préparation³0 : □ NON		
Recherche de données entre les Matié	d'incompatibilité : res Premières à Usage Phan	maceutique : 🗆 C	OUI 🗆 NON
		□ PAS	CONNU
Si oui, quelle action est réa	lisée :		
o entre le conten	ant et le contenu : □ OUII	□ NON	□ PAS CONNI

6. DÉCISION FINALE

Considérant la valeur ajoutée, l'évaluation du risque et la faisabilité technique de la préparation, le pharmacien responsable décide de réaliser la préparation :

□ OUI	□ NON, justifier

Signature du pharmacien responsable en charge des préparations : Date:

²⁶ Ex : Ouverture de la gélule lors de l'admini 27 https://www.whocc.no/atc_ddd_index/

²⁸ Site ansm.sante.fr rubrique : Documents de référence/Bonnes pratiques/Bonnes pratiques de préparation

²⁹ Annexe III des BPP

DOSSIERS DE PRÉPARATIONS

La préparation pharmaceutique et son procédé

- La préparation et son procédé
 - Informations générales
 - Préparation :
 - nombre d'unités par lot : un lot ne peut excéder 300 unités
 - DLU:

Soit étude de stabilité robuste existante ou réalisée Soit règles très strictes données à titre indicatif (!!!!):

Ex 1 : gélules : DLU = date de fin de traitement ou 30 jours maximum Ex 2 formulation aqueuse : 14j max à 4°C, <14j si t° ambiante

- Conditionnement
 - Articles
 - Procédé
 - étiquetage

Partie 2

LA PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE ET SON PROCEDÉ

A VALIDER PAR LE PHARMACIEN EN CHARGE DE LA PRÉPARATION

INFORMATION GÉNÉRALE

a) Statut de la préparation

- Préparation magistrale
- Préparation hospitalière
- Préparation rendue nécessaire par les recherches impliquant la personne humaine
- Préparation radiopharmaceutique
- Catégorie de la préparation (voir annexe III : tableau d'analyse de risque) : 1,2 ou 3.

b) Matière(s) Première(s) à Usage Pharmaceutique

- Substance(s) active(s)
- Description ou renvoi aux procédures de réception, contrôle et libération des MPUP
- Dénomination comprenant notamment :
 - l'indication du sel
 - le cas échéant, caractéristiques physiques (poudre, liquide, granulométrie)
- Fournisseur(s) (autorisé(s))
- Le cas échéant, critères de choix (ex : si déconditionnement d'une spécialité, 1) justifier 2) indique nom de la spécialité et considérer la liste des excipients)
- Fiches de données de sécurité (FDS) pour les substances actives, comme par exemple les fic éditées par les fournisseurs ou à défaut par l'Institut National de Recherche et de Sécurité, éventuellement faire référence au résumé des caractéristiques du produit (RCP) pour des spécial pharmaceutiques
- Conditions de conservation et lieu de stockage dans la pharmacie.
- ii) Excipient(s)
- Description ou renvoi aux procédures de réception, contrôle et libération des MPUP
- Dénomination comprenant notamment :
 - l'indication du sel
 - le cas échéant, caractéristiques physiques (poudre, liquide, granulométrie)
- Fournisseur(s) (autorisé(s))
- Le cas échéant, critères de choix (choix granulométrique, choix qualitatif ...)
- Fiche de données de sécurité (FDS)
- Conditions de conservation et lieu de stockage dans la pharmacie.

c) Précautions

- Vis à vis des produits
 - Substance active pouvant présenter un risque pour la santé selon la définition du CSP
- Vis-à-vis des opérateurs
 - Femme enceinte ou allaitante, niveau d'habilitation
- Vis-à-vis de l'accès à certains locaux
 - Réalisation de produits stériles.

PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE

a) Nombre d'unités par lot(s)

 Description du nombre d'unités par lot : le nombre maximal d'unités par lot qu garantir que l'impact d'un lot porte sur un nombre limité de patients. Le potentiellement traités ne dépasse pas 250 pour une durée de traitement de 2i

b) Formule(s) des lot(s)

- Préciser les quantités à mettre en œuvre lors de la réalisation de la préparation
 - Quantité de substance(s) active(s)
 - Quantité d'excipient(s)

c) Lieu(x) de préparation

- Préciser le ou les lieux où se déroulent les opérations pharmaceutiques associ
- Les conditions particulières d'utilisation des locaux ou zones liés à la préparatir
- → Renvoi aux procédures liées aux utilités (niveau d'habilitation nécessaire / maîtrisi qualification / nettoyage / habillement / formation...)

d) Matériel et équipement à utiliser

- Lister le matériel et les équipements à utiliser pour la réalisation de la préparati
- Les conditions particulières d'utilisation liées à la préparation sont décrites ici.
- → Renvoi aux procédures d'utilisation des matériels, des équipements, de qualificatio

e) Description du procédé de préparation

- Description du procédé de préparation et renvoi aux procédures de réa pharmaceutique correspondante
- Préciser les conditions / précautions particulières de réalisation liées à des comme par exemple :
 - Protection des MPUP de la lumière, humidité, température, oxygène
 - Protection des opérateurs
 - Prévention des contaminations croisées (matériel dédié ou à usage protections collectives et/ou individuelles)
 - Ordre et modalités d'ajout des différents constituants
- Préciser les conditions de stockage intermédiaire (produits intermédiaire quarantaine) de la préparation (lieux et durée).

CONDITIONNEMENT DE LA PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE

- Préciser le conditionnement final de la préparation :
 - type de conditionnement primaire, éventuellement conditionnement ext
 - o nature du matériau de conditionnement (ex : type de verre, type de ma

a) Articles de conditionnement

- Description ou renvoi aux procédures de réception, contrôle et libération des article conditionnement
- Dénomination(s)
- Fournisseur(s)
- Condition de conservation
- Lieux de stockage dans la pharmacie

b) Lieux de conditionnement

- Préciser le ou les lieux où se déroulent les opérations de conditionnement de la préparation.
- Préciser les conditions particulières d'utilisation du ou des lieux de conditionnement en fonction préparation.
- Renvoi aux procédures liées aux utilités (niveau d'habilitation nécessaire / maîtrise de l'environnen qualification / nettoyage / habillement / formation...)

c) Matériel et équipement à utiliser

- Lister le matériel et les équipements à utiliser pour le conditionnement de la préparation.
- Préciser les conditions particulières d'utilisation du matériel de conditionnement en fonction préparation.
- → Renvoi aux procédures d'utilisation du matériel, des équipements, de qualifications et de nettoyage

d) Description du procédé de conditionnement

- Description du procédé de conditionnement et renvoi aux procédures de conditionnement de la pharmaceutique correspondante
- Préciser les paramètres critiques liés à la réalisation de ce conditionnement
- Préciser les conditions / précautions particulières de réalisation liées à des paramètres crit comme par exemple :
 - Protection de la lumière, humidité, température, oxygène
 - Protection des opérateurs
 - Prévention des contaminations chimiques croisées (matériel dédié ou à usage ur utilisation de protections collectives et/ou individuelles / nettoyage et « vide de chaine »

e) Stabilité et stockage de la préparation terminée

- Préciser les éléments nécessaires pour évaluer une date limite de péremption (chapitre 6) e conditions de stockage comme par exemple :
 - les éléments bibliographiques et/ou études réalisées portant sur la stabilité et/ou si conditions de conservation de la préparation terminée
 - les éléments bibliographiques et/ou études réalisées portant sur les intera contenant/contenu.

f) Etiquetage

- Description de l'étiquetage
 - articles R. 5121-146-2 et R. 5121-146-3 du CSP.
 - Site ANSM³²

Un modèle d'étiquetage est à conserver dans le dossier de préparation.

³¹ Cf définition de « Lot » dans le glossaire.

³² Site de l'ANSM : Documents de référence/Bonnes pratiques/Bonnes pratiques de préparation

DOSSIERS DE PRÉPARATIONS

Les Contrôles

- Spécifications, contrôles et assurance de la qualité de la préparation
 - Contrôle du procédé
 - Contrôles qualité
 - Contrôle de l'étiquetage
 - Contrôle du respect des procédures d'assurance qualité

PARTIE 3

SPÉCIFICATIONS, CONTRÔLE(S) ET ASSURANCE DE LA QUALITÉ DE LA PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE

A VALIDER CONJOINTEMENT PAR LE PHARMACIEN EN CHARGE DES CONTROLES ET PAR LE PHARMACIEN EN CHARGE DES PRÉPARATIONS

Exemples de contrôle pouvant être requis (liste non exhaustive)

CONTRÔLE DU PROCEDÉ

a) Contrôle des éléments liés à la préparation

- Vérifier la concordance entre la fiche de préparation et la préparation réalisée
- Vérifier que les MPUP utilisées sont conformes par rapport aux conditions de réception, de contrôle et de libération
- Vérifier les MPUP utilisées : vérification de l'étiquetage
- Vérification du numéro de lot, de la date de péremption, de la DLU des MPUP
- Vérifier que les calculs réalisés sont exacts (masses / volumes, concentration)
- Vérifier, le cas échéant, que le conditionnement « intermédiaire » est conforme (cas des pré-mélanges par exemple):
 - Etiquetage / article de conditionnement / stockage.

Les spécifications sont définies pour chaque contrôle.

Les critères d'acceptation et de refus (avec leurs motifs) sont clairement indiqués.

b) Contrôle des paramètres critiques du procédé de préparation

- Lister les contrôles réalisés le cas échéant en cours de préparation (comme les « doubles contrôles » par exemple)
- Vérifier que les éléments d'enregistrement sont présents (ticket de pesée...) et conformes
- Vérifier la concordance entre les quantités produites et les quantités attendues :
 - Indiquer le rendement minimum attendu (incluant l'échantillothèque et l'échantillonnage)
 - Indiquer les pertes éventuelles (et leur cause).

Les spécifications sont définies pour chaque contrôle.

Les critères d'acceptation et de refus (avec leurs motifs) sont clairement indiqués.

CONTRÔLE QUALITÉ

- Description du ou des lieux pour réaliser ces contrôles ainsi que le matériel ou équipement à utiliser.
- Indiquer qui réalise les contrôles.

c) Contrôles pharmacotechniques et physico-chimiques :

a. Contrôles organoleptiques

- Description des essais à réaliser et/ou renvoi à une procédure (matériel / équipement / personnel)
- indiquer l'échantillonnage (nombre d'unités utilisées)

Les spécifications sont définies pour chaque contrôle.

Les critères d'acceptation et de refus (avec leurs motifs) sont clairement indiqués.

b. Essai d'uniformité de masse

- Description de l'essai à réaliser et/ou renvoi à une procédure (matériel / équipement / personnel)

Indiquer l'échantillonnage (nombre d'unités utilisées)

Les spécifications sont définies pour chaque contrôle.

Les critères d'acceptation et de refus (avec leurs motifs) sont clairement indiqués.

c. Essai d'uniformité de teneur

- Technique d'analyse utilisée
- Description du test et/ou renvoi à une procédure
- Indiquer l'échantillonnage (nombre d'unités utilisées)

Les spécifications sont définies pour chaque contrôle.

Les critères d'acceptation et de refus (avec leurs motifs) sont clairement indiqués.

d. Autres contrôles

Indiquer ici les différents contrôles réalisés : identification, dosage...

Les spécifications sont définies pour chaque contrôle.

Les critères d'acceptation et de refus (avec leurs motifs) sont clairement indiqués.

d) Contrôles microbiologiques

- Indiquer l'échantillonnage (nombre d'unités utilisées)
- Description du test et/ou renvoi à une procédure
- → Par exemple, pour les préparations stériles, considérer également les contrôles environnementaux.

e) Autre(s) contrôle(s)

Indiquer les contrôles spécifiques à la préparation, comme les contrôles de la radioactivité pour préparations radiopharmaceutiques.

CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DE L'ÉTIQUETAGE ET DU RESPECT DES PROCÉD D'ASSURANCE QUALITÉ

a) Contrôle de l'étiquetage

- Vérifier la concordance de l'étiquetage avec la réglementation (articles R. 5121-146-2 et R. 512 3 du CSP)
- Vérifier la concordance entre la DLU de la préparation terminée et la DLU des MPUP et des a de conditionnement
- Vérifier la concordance entre l'étiquetage et les MPUP mises en œuvre
- Concordance avec la prescription de la préparation.

Les spécifications sont définies pour chaque contrôle.

Les critères d'acceptation et de refus (avec leurs motifs) sont clairement indiqués.

b) Contrôle du respect des procédures d'assurance qualité

- Vérifier que les personnes qui préparent ou qui contrôlent sont bien formées pour ces activités
- Vérifier que les zones ou locaux utilisés pour les opérations de préparation, de conditionnement contrôle sont adaptés à la préparation
- Vérifier le cas échéant que les contrôles environnementaux et les contrôles des installations ut sont conformes.

Les critères d'acceptation et de refus sont clairement indiqués (par exemple quelle décision of prendre en cas d'absence de l'enregistrement d'une pesée ?).

Exemple de FICHE DE CONTRÔLE CONDUISANT À LA LIBÉRATION DE LA PRÉPARATION PHARMACEUTIQUE

	CONFORME	NON CONFORME
Contrôle des éléments disponibles, indispensables pour réaliser la prépara	tion	
Fiche de préparation correspondant à la préparation réalisée		
Conformité des quantités à préparer par rapport aux quantités attendues (concordance prescription pour préparation magistrale)		
Complétude de la fiche de préparation : notamment date + heure + visa préparation		
Vérification des calculs : masses, volumes, concentrations,		
Vérification de la conformité des MPUP utilisées (conforme aux procédures de réception, contrôle et de libération)		
Vérification de l'étiquetage des MPUP		
Vérification et traçabilité du numéro de lot, de la date de péremption, de la DLU des MPUP utilisées		
Validation du recours à des conditionnements intermédiaires		
Contrôle des paramètres critiques du procédé de préparation		
Enregistrement des contrôles réalisés en cours de procédé (comme les "doubles contrôles") et conformité aux spécifications		
Présence des éléments de traçabilité requis (comme les enregistrements d'indication de masse)		
Concordance entre le nombre d'unité(s) préparée(s) et le nombre d'unité(s) souhaitée(s)		
Nombre d'unités présentées aux contrôles :		
Contrôles pharmacotechniques et physico-chimiques		
Contrôles organoleptiques		
Essai d'uniformité de masse		
Essai d'uniformité de teneur		
Autres contrôles		
Contrôles microbiologiques		
Nombre d'ufc : autres résultats de contrôles correspondants aux valeurs attendues		
Autres contrôles		
Contrôle de l'étiquetage		
Concordance DLU MPUP et DLU de la préparation		
Conformité réglementaire		

Contrôle de l'étiquetage		
Concordance DLU MPUP et DLU de la préparation		
Conformité réglementaire		
Contrôle du respect des procédures d'assurance qualité		
Le personnel ayant réalisé la préparation est bien autorisé et formé		
Le personnel ayant réalisé le contrôle est bien autorisé et formé		
La zone ou le local utilisé permet la réalisation de la préparation		
La zone ou le local utilisé permet la réalisation des contrôles		
Les contrôles environnementaux sont maîtrisés et correspondent aux résultats attendus		
Les résultats des contrôles des installations (ZAC,) correspondent aux résultats attendus		
Les unités prévues pour l'échantillothèque sont réalisées		
Enregistrement de la décision de libération de la préparation visa du pharmacien :	ACCEPTATION	REFUS

Le cas échéant, enregistrement de la déviation :

FINALITÉ POUR L'ENSEMBLE DES PREPARATIONS MAGISTRALES ET HOSPITALIÈRES!!!!

- Dossier de préparation
 - Même dossier pour plusieurs préparations de même composition qualitative
 - Évaluation du risque +++
- Dossier de lot
 - Dossier de préparation
 - Fiche de fabrication
 - Fiche de contrôle et libération pharmaceutique
 - Gestion des anomalies

| 14

RÉATTRIBUTION DES PREPARATIONS (CHAPITRE 5)

Enfin !!!!!!

- Définition des conditions :
 - Analyse de risque / à limiter au maximum
 - Pas de retour patient possible
 - Vérification des conditions de conservation
 - Nouvelle prescription
 - Traçabilité dans les dossiers de lots
 - Nouvelle étiquetage
 - Nouveau contrôle
 - Nouvelle libération
 - Dans le cadre sous-traitance : possible si contractualisé

- Locaux (chapitre 3)
 - Différence définition locaux et zones
 - Local = endroit fermé par une porte
 - Zone = emplacement dédié à une tâche dans un local
 - Autorisation utilisation de zone pour préparation non CMR non stérile
 - Locaux spécifiques :
 - De préparation
 - Séparation S/NS/à risques/radiopharmaceutiques/MTI
 - De contrôle
 - De stockage
- Sous-traitance (chapitre 7)
 - RAS
- MTI:
 - Pas de réelle bonnes pratiques spécifiques
 - Renvoie sur INRS, ANSES

Personnel: chapitre 2

- Formation
 - Formation initiale
 - Évaluation
 - Formation continue
 - Réévaluation périodique et régulière
 - Sans précision de fréquence Choix selon analyse de risque
- Hygiène et sécurité du personnel
 - Pas de changement par rapport à 2007
 - Prise en compte risques personnel dans catégories préparations

Auto-inspection (chapitre 9) = audit interne

- Audit permet de mesurer des écarts par rapport à un référentiel
 - Procédures qualité
 - BPP
 - •
- Auditeurs formés mais n'intervenant pas dans le procédé observé!
- Protocole d'audit Grille d'audit Guide d'audit Rapport d'audit
- Actions d'améliorations à conduire
 - Documentaires ou liées à la pratique
- Réévaluation

Auto-inspection = audit interne

- Evaluer les pratiques professionnelles et organisationnelles
- Méthode doit détailler :
 - le choix du thème, les référentiels, le choix des critères, les modalités de sélection des cas, le recueil des données, l'analyse des résultats avec écart aux référentiels et un plan d'action de suivi
- Permet la mesure des écarts entre la pratique observée et une pratique optimale (référentiel)

Auto-inspection

Ne pas confondre audit et contrôle



Activité orientée vers la conformité du produit sans dynamique d'évolution



Accepter ou rejeter un produit ou un procédé



Activité dynamique qui vise l'amélioration



Évaluer l'existence d'un système qualité et évaluer son efficacité et son efficience

LD1 : Préparation de médicaments stériles

- Pas de modification importante globalement sauf :
- TRA : renouvèlement selon analyse de risque
- Environnement et surveillance :
 - Changement impactant +++ organisation des unités de production

Tableau 10. Fréquence et surveillance microbiologique

Prélèvements	Environnement de classe A	Environnement immédiat à la classe A (classe B, C ou D)		
Air par gélose de sédimentation au niveau du plan de travail	Quotidien	A surveiller en fonction de la classe d'empoussièrement et du procédé utilisé		
Empreinte gant manipulateur au contact du produit	Quotidien en fin de session de travail	A surveiller en fonction de la classe d'empoussièrement et du procédé utilisé		
Programme de prélèvement par contact à l'intérieur des zones classées	Hebdomadaire	Mensuel		
Programme de prélèvements d'air "actif" Pour toute les zones classées (aérobiocollecteur)	Mensuel	Si classe B : mensuel Si classe C : trimestriel Si classe D : semestriel		

CONCLUSION

- ENFIN! 16 ans entre les 2 textes
- Un mot d'ordre : analyse de risques !!!!!!
- Tout n'est pas abordé : MTI, ...
- Très impactant sur nos activités :
 - Dossiers de préparation
 - Études de stabilités
 - Surveillance environnementale



Merci pour votre attention